

CCEEL Comité Consultatif Espace Economique Local

Compte rendu de la réunion du 12.02.2015

Présents : J.Y. RIOU président, A. PERRIN, M. POLGE, C.DOURGUIN, D.LAIRON, L.POIDRAS, M. JEAN, D.VOLA, C. BLANCHIN, M-C.DELOGU HAMELIN, C.DALLU, A.AMOURDEDIEU, L-M.BREMOND, J-P GILLES, R.AUDIBERT.

R.AUDIBERT secrétaire de séance

Excusés : A. GUEYDON, J.TENDEIRO,

Lecture et adoption à l'unanimité du CR de la réunion du 18/12/2014 après modification de la dernière phrase du 1/

- La mairie pourra mettre en œuvre les moyens devant permettre l'implantation d'activités économiques.

Concernant l'OJ, JY Riou accepte une discussion sur le projet présenté par les membres de AIL mais refuse que le CCEEL reprenne le projet à son compte et qu'il y ait une discussion pour rechercher un consensus. Il est alors rappelé par un membre l'objectif fixé par le Maire (« rechercher un consensus ») lors de la réunion de mise en place du CCEEL (19/09/2014) et confirmé par lui lors de l'entrevue avec des représentants d'AIL (23/01/2015).

Présentation par M.POLGE de la proposition d'un projet d'aménagement d'un espace économique local pour la commune de Cucuron. Ce projet émane d'un groupe des membres du CCEEL faisant parti de l'association AIL (Association d'Initiatives Locales) et a été transmis à tous les membres du CCEEL dans les délais prévus lors de la réunion précédente.

En préambule M.POLGE fait remarquer que le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) ne permet pas la création d'un Espace Economique Local quartier St JOSEPH et donc qu'un projet sur ce secteur nécessiterait une révision du PLU (procédure lourde similaire à celle qui vient d'être mise en place pour créer le présent PLU) et non une simple modification du PLU (procédure plus simple à mettre en œuvre et envisagée par le maire dans sa demande au CCEEL).

R Audibert émet un doute sur cette analyse.

Le projet porte sur 3 axes d'implantation (voir en annexe la proposition d'AIL) :

- Le cours St Victor avec un maintien et développement d'activités artisanales sur le cours avec comme propositions :
 - o D'inciter plus fortement au développement de projets artisanaux sur la/les « dents creuses » identifiées au PADD cours St Victor
 - o D'un changement de zone (classement au zonage adéquat de UD à UC voir UE.

- Le secteur de la cave coopérative dédié au développement économique d'activités en lien avec le milieu agricole avec comme propositions :
 - o Définir une Orientation d'Aménagement et de programmation afin de cadrer l'aménagement d'ensemble
 - o Densifier réaliser un changement de zonage pour passer de UDb à UC

et UE

- La Déboulrière (sur site services techniques et local ONF) avec comme proposition
 - o De projeter une zone d'équipement public d'activités artisanales et/ou de stockage en confortant l'existant

A l'issue de la présentation une ébauche de discussion (avec des avis partagés) s'est ouverte :

- Sur le devenir de la cave à moyen et long terme à cause de l'incapacité d'agrandissement de cette dernière et d'où l'intérêt de regrouper autour de cette dernière, une zone dédiée au développement économique d'activités en lien avec le milieu agricole.
- Sur le souhait pour les artisans qui ont besoin de visibilité et /ou qui occasionnent des nuisances (bruits, livraisons camions) de rester sur un axe de circulation autre que le cours ST Victor, ou sur la zone autour de la cave coopérative.

JY Riou a refusé qu'un consensus soit recherché sur la proposition présentée par M. POLGE. L'association AIL étant la seule à présenter une contribution, les élus locaux, membres du CC EEL, ont proposé de faire, lors de la prochaine réunion, une présentation essentiellement basée sur l'actualisation du projet initial d'aménagement d'un espace économique local à St Joseph pour la commune de Cucuron et ce, après consultation de l'ensemble des élus.

un membre rappelle que la date limite du 31 janvier avait été fixée à l'unanimité pour le dépôt des propositions et que la date étant dépassée, il n'y a pas de raison de discuter d'un nouveau projet.

Il est aussi dit qu'alors qu'il n'en avait jamais été discuté au CCEEL, l'actualisation du projet initial à St Joseph, retiré du dossier de PLU, est proposé par JY Riou et des élus municipaux.

Il a été rappelé que M. le Maire R.DERANQUE, souhaite que les différents projets présentés fassent l'objet de discussions au sein du CCEEL et, si possible, dans la recherche d'un consensus.

Fin de réunion

Prochaine réunion fixée le mardi 24 mars 2015 à 19h00